

Offices Pontificaux du Rite Prémontré au XVI^e siècle

Dès les premières lignes le lecteur est prié de remarquer que le titre ne porte pas d'article défini. Il ne concerne pas les offices pontificaux en général, mais ceux qui se célébraient dans la circarie de Bohême et peut-être seulement à l'abbaye de Louka. Le document qui nous les fait connaître est rare et précieux, mais n'a jamais fait partie des livres officiels de l'Ordre. Il date de 1595. Le titre en est curieux : *Agendarium sive ordo rituum et ceremoniarum quo antiquitus Cand. Praemonst. Ord. praesules quibus Pontificalium usus concessus erat, tam in celebratione Summi Sacri quam Vesper. ac Matut. Officio diebus solennioribus communiter uti consueverunt*. On pourrait penser qu'il s'agit d'une réaction contre les usages nouveaux qui commençaient à s'introduire et que le Cérémonial des évêques (1600) et l'Ordinaire de 1634 allaient entériner.

L'auteur était l'abbé de Louka, monastère connu aussi sous son nom allemand de Klosterbruck, situé près de Znaïm, sur la Dyje, au diocèse d'Olmütz. Ce prélat se nommait Sébastien de Baden. C'était un humaniste et un théologien de valeur qui avait mené le bon combat contre les Anabaptistes qui infestaient le pays, soit dans des disputes organisées, soit par la presse, car son prédécesseur Sébastien de Ceperchi avait fondé une imprimerie où, si nous en jugeons par le livre évoqué ici, on pouvait faire un travail très artistique. Saisi par le désir de la retraite et du loisir studieux, il démissionna et se retira à la prévôté de Pernecz pour laquelle il obtint les insignes pontificaux et mourut en 1599 ¹⁾.

Au dessous du titre une gravure sur bois représente la Vierge donnant l'habit blanc à saint Norbert.

¹⁾ GOOVAERTS ne donne aucune notice sur Sébastien de Baden. C'est HUGO qui le donne comme auteur d'ouvrages de controverse.

Le livre est nettement d'un format choral, 16 cm sur 20 ; 15 mm d'épaisseur, La reliure de l'exemplaire de Mondaye est en parchemin et porte en belle écriture les leçons et les répons de l'office des défunts. L'impression est en lettres latines et italiques, noir et rouge, la mise en pages très soignée et très aérée.

Au revers du titre sont gravées les armoiries de l'auteur : Ecartelé : au 2^o et au 4^o, barré de sinople et d'argent. Au 3^o coupé, d'or à un aigle de sable couronné et d'azur à un W d'or qui est de Louka ; le premier quartier et l'écu en abîme ne sont pas des armoiries mais des tableautins : le premier représente saint Wenceslas, patron de l'abbaye portant un étendard avec un aigle et s'appuyant sur un bouclier orné d'un lion ; le second représente le même saint Wenceslas à cheval et une couronne suspendue au dessus de sa tête. Tout cela est conforme à l'iconographie du saint protecteur de la Bohême ²⁾. Le support très orné, la mitre surchargée de broderies sont déjà du baroque. En 1595, ils prouvent que les liturgistes d'aujourd'hui ont tort d'attribuer le faste des offices à l'influence de la cour d'Autriche ou de la cour de Versailles. Tout cela vient de l'art triomphal postridentin, d'Italie et du Tyrol. Ce sont les cours princières qui ont copié l'Eglise.

Vient ensuite la préface adressée aux prélats et prévôts de l'Ordre. Le Prélat explique qu'il a été longtemps retenu par les soucis des guerres qui désolaient le pays, mais qu'il peut désormais rentrer au port du repos. Il a donc recherché dans les anciens manuscrits de quelle manière officiaient les abbés prémontrés depuis que l'usage des insignes pontificaux leur avait été concédé. Il appelle cela *Veneranda Antiquitas*. En fait la première concession date de 1311 au Concile de Vienne et le prélat de Louka ne portait la mitre que depuis 1389. Il a travaillé d'abord pour son monastère : *Spartam nostram potissimum exornare*, mais il espère que son travail pourra rendre service ailleurs.

Une nouvelle gravure sur bois représente saint Wenceslas. Au fond l'église abbatiale. La silhouette du clocher est déjà nettement baroque.

²⁾ Dict. d'iconographie de Migne. Art. Wenceslas.

L'OFFICE

Vient ensuite le cérémonial des vêpres et de l'office. Une magnifique lettrine initiale F (de *Festivitatibus*) représente l'annonciation. En résumé le prélat se rend à l'église en habit ordinaire et commence les vêpres comme tous les autres officiants. Au capitule, un acolythe tient le livre ouvert devant lui. A la fin du répons, il se rend à la sacristie accompagné du prieur et du sous-prieur qui lui ôtent sa chape de laine et le revêtent du surplis qui descendait alors jusqu'à terre avec de très larges manches. Il prend alors les gants et l'anneau, l'étole et la mitre. C'est à peu près le costume des abbés bénédictins lorsqu'ils portent l'étole sur la coule avec la mitre et la crosse. Il revient au siège qui lui a été préparé ou à la première stalle du chœur, bénit l'encens. Il encense le saint Sacrement et la partie droite de l'autel tandis que le prieur encense la gauche, baise l'autel et encense les frères, puis il va au pupitre des collectes pour chanter l'oraison. Il semble qu'il porte la mitre tout le temps. Après le *Benedicamus*, si le peuple est présent, l'Abbé prend la crosse chante *Sit nomen Domini... Adjutorium...* et l'une des bénédictions suivantes : *Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus sancti descendat et maneat super vos* ou bien *Benedicat vos Divina Majestas et una Deitas, Pater et Filius et Spiritus sanctus*.

Pour l'office nocturne le prélat observera les mêmes cérémonies que les autres officiants jusqu'à l'hymne des laudes. Dès qu'elle commencera on lui imposera la mitre.

Si le peuple est présent, le prélat prendra le surplis, les gants, la mitre et la crosse. Sinon il gardera le vêtement ordinaire et ne prendra que la mitre.

LA MESSE PONTIFICALE

La préparation a une très grosse importance. Le démon cherche toujours à la faire négliger par les prêtres parce qu'il sait combien le saint sacrifice nuit à ses affaires. On reconnaît ici l'expérience de l'auteur qui passa presque tout son ministère à la lutte contre l'hérésie protestante. Le prélat doit savoir se rendre libre d'esprit à l'heure où le ciel s'ouvrira au dessus de sa tête, où tous les anges lui serviront de témoins et de ministres. Qu'il invoque les trois personnes avec une intime dévotion, en esprit d'humilité, avec larmes

s'il en a le don. En se rendant à l'église, il dira les psaumes pénitentiels *Domine ne in furore* et *Miserere*. Au second coup de la messe, il fera le signe de la croix, dira le psaume *Deus in adjutorium*. Il pourra alors aller à la sacristie pour dire les psaumes de préparation avec les ministres. S'il les a récités en son particulier, il pourra quitter le chœur au deuxième psaume avec les ministres.

Les prières de préparation comportent l'antienne *Veni sancte*, le *Veni creator*, les psaumes *Quam dilecta*, *Benedixisti*, *Inclina Domine*, *Credidi* et *Appropinquet deprecatio* (division du psaume 118). Chaque psaume est suivi de la salutation angélique. Le tout se termine par six oraisons.

Le livret présente ensuite la célèbre prière *Summe sacerdos* qui se trouve encore dans le missel romain et qu'il attribue à saint Ambroise. En réalité, comme l'a montré dom Wilmart, le texte est de Jean de Fécamp. La teneur n'est pas tout à fait celle du missel romain, mais elle est authentique et provient d'une retouche de Jean de Fécamp lui-même ³⁾. C'est, disait dom Morin « une des plus belles formules qui existent en fait de dévotion privée, rédigée en un style limpide et plein d'onction » ⁴⁾.

Suit un groupe de prières dont je n'ai pu retrouver l'origine : *Domine Jesu Christe, animae meae sponsus praedulcissimus, O dulcissime... O Fons totius misericordiae... O Domine I. C. Fili Dei vivi...* qui sont très belles. Le style monumental est devenu baroque, mais la dévotion est restée empreinte de la suavité du moyen âge.

Sauf les prières en prenant les sandales, en ôtant le vêtement de dessus et en se lavant les mains, les prières de l'habillement sont toutes différentes du missel romain actuel. On prend l'amict, l'aube, le cordon, l'étole, la tunicelle, la dalmatique, l'anneau, la chasuble et le manipule. Enfin la croix pectorale qui porte aussi le nom de *pacifical*, probablement par allusion au pectoral du grand prêtre. La mitre qu'on impose enfin porte ici le nom d'*infula*.

Tandis que le chœur chante l'introït, le prélat s'avance en récitant le psaume *Judica me*, le *Pater* et l'*Ave Maria*.

A l'autel il dépose la mitre pour faire la confession. Le nom de saint Norbert canonisé depuis treize ans est inséré dans le Confiteor avec celui de saint Augustin. La confession se fait à genoux.

Le prélat monte à l'autel en disant la seule oraison *Aufer a*

³⁾ Dom WILMART, *Auteurs spirituels et textes dévots*. Paris 1932, p. 125.

⁴⁾ Dom MORIN, *Rev. bened.*, XXVII, 1910, p. 211.

nobis puis encense l'autel. En rendant l'encensoir il récite, en guise d'apologie, l'oraison *pro seipso sacerdote*.

A ce moment seulement il baise l'autel, la croix, ajoute les versets *Adjutorium* et *Sit nomen*, puis fait un triple signe de croix (sur lui-même ou sur le missel, ce n'est pas indiqué). Enfin il récite l'introït avec les ministres.

Le reste se poursuit comme de nos jours jusqu'à ce que le prélat ait lu l'offertoire. Pendant qu'on lui lave les mains, il récite l'apologie *Ante oculos tuos* qui est la deuxième des apologies dans le sacramentaire grégorien ⁵⁾.

On sait que l'offertoire était primitivement fait de gestes silencieux ou du moins qui n'étaient accompagnés que du chant du psaume d'offrande et de son antienne. La messe des présanctifiés nous en avait laissé l'image impressionnante jusqu'à ces dernières années. Mais, dès le moyen âge, on a accompagné tous ces gestes de prières privées qui n'ont été fixées pour le rit romain que par le missel de saint Pie V. Sébastien de Baden donne plusieurs schémas.

1^{er} SCHÉMA

Le diacre offre le calice et la patène en disant *Jube, Domine...* Le prélat bénit l'hostie : *Benedic quaeso Domine panem istum ut unigeniti tui Filii corpus fiat*. Puis il bénit le calice : *Fiat haec commixtio pariter in consecrationem Sanguinis Salvatoris nostri I. C. de cujus latere fluxit sanguis et aqua*.

Puis il reçoit la patène avec l'hostie et le calice en disant : *Quid retribuam...* Il les élève en disant : *Veni invisibilis sanctificator, omnipotens aeterne Deus, sanctifica hoc sacrificium tuo nomini praeparatum*. Puis les ayant déposés sur l'autel il dit « le petit canon » *Suscipe, sancta Trinitas*, comme l'indique le missel de l'Ordre et il peut ajouter : *In spiritu humilitatis*. Il prend la mitre et bénit l'encens avec les prières encore en usage aujourd'hui.

2^e SCHÉMA

Deux prières dites avec inclination : *In spiritu humilitatis* puis *Hostias et preces* (de la messe des morts).

⁵⁾ P. L., t. 78, col. 227.

Alors l'Abbé bénit l'hostie : *Suscipe sancta Trinitas hanc oblationem quam tibi offert famulus tuus et praesta ut in conspectu tuo tibi placens ascendat.*

Il bénit le calice : *In nomine Nostri Jesu Christi sit signatum ordinatum, benedictum atque sanctificatum.*

Ensuite il élève la patène et l'hostie en disant : *Facturus memoriam salutaris hostiae totius mundi, cum illius dignitatem et meam tueor foeditatem, conscientia torqueor peccatorum : verum quia tu, Deus, multum misericors es, imploro mihi ut digneris mihi dare spiritum contribulatum quod tibi revelasti gratum sacrificium, ut eo purificatus vitali hostiae pias manus admoveam quae peccata mea aboleat et ut ea deinceps non perpetrem mihi infundas cautelam omnibusque pro quibus tibi offertur praesentis et futurae salutis commertia largiatur. Per.*

En posant l'oublie (oblatam) sur l'autel il dit : *Sanctifica quaesumus, Domine, hanc oblatam ut nobis Unigeniti corpus fiat.*

Puis il offre le calice presque avec la formule actuelle et le pose sur l'autel en disant : *Sanctifica quaesumus Domine hunc calicem ut nobis Unigeniti sanguis fiat.*

Enfin il dit sur les deux : *Domine I. C. qui in cruce passionis tuae de latere tuo sanguinem et aquam unde tibi Ecclesiam tuam consecrares manare voluisti, suscipe hoc sacrificium altari tuo super impositum et concede, misericors Deus, ut pro redemptione totius mundi in conspectu divinae majestatis ascendat.*

Vient ensuite la bénédiction de l'encens qui peut se donner par la formule d'Albert de Lutholm, archevêque de Magdebourg : *Benedictio Dei Patris et Filii et Spiritus sancti descendat super istud incensum.*

Ou encore par la formule d'Albert évêque de Sternberg : *Per intercessionem...*

Les prières de l'encensement sont prises du psaume 140 et sont encore celles que nous disons.

Enfin le prélat baise l'autel en disant : *Oramus te...* et ajoute s'il le veut encore une fois l'oraison *pro seipso sacerdote.*

Il ajoute en se tournant vers le peuple : *Orate fratres pro me peccatore, ut pariter meum et vestrum sacrificium acceptum sit omnipotenti Deo.*

Le canon ne comporte aucune indication spéciale. Au Pater, lorsque le prélat chante *Panem nostrum quotidianum*, selon l'usage

de l'église de Prémontré, il montre l'hostie à l'adoration des fidèles avec révérence.

Après la fraction, l'Abbé donne la bénédiction pontificale. Ce rite va occuper toute la deuxième partie du livre soit soixante pages sur cent dix-neuf. Et sans doute en explique-t-il l'impression. En 1844 l'abbé Pascal, auteur du livre *Origines et raisons de la liturgie catholique* ⁶⁾, faisait remarquer que si ces bénédictions tombaient en désuétude dans la plupart des diocèses de France, c'est parce qu'elles n'étaient que très rarement imprimées. Je pense qu'on ne les donne plus aujourd'hui qu'à Lyon et à Autun.

Le diacre se tourne vers le peuple et chante : *Humiliate vos ad benedictionem* et le chœur répond *Deo gratias*. Le prélat qui a déposé la particule de l'hostie sur la patène reçoit la mitre et la crosse, puis il chante *Adjutorium* et *Sit nomen*. Viennent ensuite trois formules de bénédiction qui expriment le fruit spirituel à tirer de la fête du jour et auxquelles on répond *Amen*. Il ajoute ensuite : *Quod ipse praestare dignetur cujus Regnum et Imperium sine fine permanet in saecula saeculorum. Benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii et Spiritus sancti descendat et maneat super vos. Et pax ejus sit semper vobiscum*. Beaucoup de ces bénédictions se trouvent dans le manuscrit du Sacramentaire grégorien édité par dom Ménard ⁷⁾, d'autres sont insérées dans les recueils édités par Migne en supplément à dom Ménard ⁸⁾, mais d'un bon nombre je n'ai pas retrouvé la source. Ce sont surtout celles des dimanches après la Trinité. Citons en exemple celle du quatrième dimanche :

Misericors Deus misericordes vos faciat : ut vobis misericordiam suam clementer impendat. Amen.

Ut ita vos doceat judicare ne debeat condemnare. Amen.

Sed imitatores Dei effectos in futura gloria constituat in aevum futuros. Amen.

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les bénédictions les plus anciennes qui sont les plus riches de sens spirituel et liturgique. Prenons par exemple celle du 29 juin :

Benedicat vos omnipotens Deus qui vos beati Petri saluberrima confessione in ecclesiasticae fidei fundavit soliditate. Amen.

⁶⁾ Dans l'Encyclopédie catholique de Migne.

⁷⁾ P. L., t. 78, c. 24-264.

⁸⁾ P. L., t. 78, c. 602-636.

Et quos beati Pauli sanctissima instruxit praedicatione, sua tueatur gratissima defensione. Amen.

Quatenus Petrus clave, Paulus sermone, uterque intercessione ad illam vos certent Patriam introducere : ad quam alter cruce, alter gladio hodierna die meruit pervenire. Amen.

Ce qui intrigue un peu, c'est le nombre de ces bénédictions. En principe elles sont réservées à la messe pontificale et le sacramentaire grégorien dans le manuscrit de dom Ménard ne les donne que pour les grandes fêtes et les dimanches importants. Ici on en trouve même pour de simples vigiles et tous les dimanches. Au point de vue du calendrier on peut faire quelques remarques : Il est prévu dans la semaine sainte une messe *de lancea Domini* ; la messe du jeudi saint porte le titre *in passione Domini*. Les fêtes de saints qui ont des bénédictions spéciales sont les trois qui suivent Noël, la purification, la chaire de saint Pierre, l'annonciation, l'invention de la Croix, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, saint Laurent, l'assomption, la décollation de saint Jean-Baptiste, la Nativité de N.-D., la dédicace, l'exaltation de la Croix, saint Michel, la Tous-saint, saint Martin et saint André. On trouve en appendice des bénédictions pour le commun des saints et trois bénédictions communes.

À la suite des bénédictions les rubriques continuent : l'Abbé reprend la particule consacrée pour chanter *Et pax Domini sit semper vobiscum*.

Il reprend la mitre pour dire la communion et la postcommunion. Comme cela se pratique encore aujourd'hui à Lyon, il n'est pas question de bénédiction à la fin de la messe. On conseille au prélat de retirer la chasuble à la sacristie et de garder la dalmatique et la tunicelle pour réciter avec les ministres le *recessus altaris*, soit le cantique *Benedicite* comme nous le disons encore. Le dernier cahier qui contenait sans doute des prières d'action de grâces manque dans notre exemplaire.

Quelques remarques nous serviront de conclusion.

On peut s'étonner qu'un Abbé prenne de son chef l'initiative d'éditer un livre liturgique. En fait, depuis 1311, un bon nombre de prélats avaient le privilège de la mitre. Et les livres officiels ne parlent pas d'office pontifical. La seule indication du premier Ordinaire est que, si la messe matinale est célébrée par un évêque ou un cardinal, les ministres prendront la tunique et la dalmatique ⁹⁾.

⁹⁾ Ed LEFÈVRE, p. 16.

L'Ordinaire de 1634 seulement comportera les indications pour l'office pontifical. Il n'est donc pas étonnant qu'on dû avoir recours à des initiatives particulières.

Ensuite la manière dont sont rédigées les rubriques marque assez que Sébastien de Baden n'était pas un liturgiste de profession. Le vague et la confusion y règnent. Seule la coutume pouvait trancher. Mais il reste qu'une liberté considérable subsistait dans l'organisation du culte et qu'on était loin du fixisme et du rigorisme qui ont risqué de scléroser la liturgie.

Enfin aucun autre document à ma connaissance ne nous a transmis l'usage des bénédictions solennelles après la fraction du pain. Les abbés cisterciens les ont données jusqu'en 1618 ¹⁰⁾, mais à lire les documents officiels, on aurait pu croire qu'elles n'avaient jamais été en usage dans l'Ordre de Prémontré.

Ce que l'ouvrage apporte peut-être de plus touchant, c'est le témoignage de la dévotion eucharistique de l'Ordre, le soin pieux avec lequel le saint Sacrifice est célébré, la magnificence qu'on tient à lui donner dans les jours solennels.

Fr. PETIT, O. Praem.

¹⁰⁾ JUNGMAHN, *Missarum solemnities*, t. III, p. 220.